

**Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman
à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
VALLEE DE SAINT-AMARIN
70 rue Charles de Gaulle
68550 SAINT-AMARIN**

**C.C.T.P.
Lot N°03 SERRURERIE - PORTE DE GARAGE**

ARCHITECTE
STEPHANE HERRGOTT
9 quai de Rotterdam
68110 ILLZACH
Tel : 03 89 42 43 79
Email : contact@herrgott.archi



ECONOMISTE
CEREC
6A rue des Pommiers
68700 UFFHOLTZ
Tel : 03.89.57.31.85 Portable : 06.72.75.65.40
Email : cerec.sarl@free.fr



C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling
68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°03 SERRURERIE - PORTE DE GARAGE

Sommaire

03.0 GENERALITES	3
03.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX	3
03.0.2 NORMES ET TEXES REGLEMENTAIRES	4
03.0.3 PRESCRIPTIONS GENERALES	4
03.1 SERRURERIE	4
03.1.1 PORTES ET CHASSIS	4
03.1.1.1 Bloc-porte métallique	4
03.2 PORTES DE GARAGES	5
03.2.1 PORTES SECTIONNELLES	5

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°03 SERRURERIE - PORTE DE GARAGE

03.0 GENERALITES

03.0.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

03.0.1.1 **Objet du présent C.C.T.P.**

Le présent CCTP a pour objet les travaux au forfait concernant la Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING , pour le compte de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN 70 rue Charles de Gaulle 68550 SAINT-AMARIN, et faisant l'objet du présent lot.

03.0.1.2 **Travaux compris au présent lot :**

Tous les travaux de Serrurerie et porte de garage

Il appartient à l'entreprise avant remise de son offre :

- d'effectuer une reconnaissance des lieux.

- de prendre connaissance de la totalité du projet, pièces écrites et documents graphiques, le dossier tous corps d'état peut être consulté sur demande formulée au Maître d'Oeuvre.

- d'étudier et de vérifier sous sa propre responsabilité l'ensemble des prestations définies dans les pièces écrites et les documents graphiques ainsi que toutes les sujétions d'exécution en découlant.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent c.c.t.p. mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot.

Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue pour la remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte-tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ses obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

03.0.1.3 **Prises - scellements - pose et réglage**

Les réservations, prises et scellements sont à la charge de l'entreprise du présent lot.

Les scellements seront faits au mortier de ciment à l'exclusion du ciment prompt.

Toutes précautions nécessaires à la pose et au calage devront être prises pour assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.

03.0.1.4 **Plans**

L'entrepreneur soumettra avant tout commencement d'exécution les plans de détail de tous ses ouvrages pour approbation au Maître d'Oeuvre et au Bureau de Contrôle.

03.0.1.5 **Plan Général de Coordination**

Sont incluses dans le prix forfaitaire de l'Entrepreneur titulaire du présent lot : les sujétions et prestations prévues au Plan Général de Coordination. Le P.G.C. est conforme aux nouvelles dispositions applicables à partir du 01.01.97

03.0.1.6 **PPSPS**

Les entreprises devront, avant démarrage du chantier, diffuser leur PPSPS. Aucune intervention ne sera possible sans la diffusion de ce document.

Les entreprises resteront contractuellement responsables de tout retard d'intervention sur chantier, suite à la non diffusion dans les délais de leur PPSPS

03.0.1.7 **Dossier des Ouvrages Exécutés**

L'entreprise devra, à l'avancement de ses travaux, assurer la tenue à jour de ses plans d'exécution.

Elle devra fournir en fin de travaux, les éléments de récolement (plans et schémas, fiches techniques des produits mis en œuvre, notes de calcul, ...) de tous les ouvrages exécutés.

L'entreprise aura à sa charge l'établissement des DOE comprenant :

- Liste du matériel, nom et adresse des fournisseurs, référence, implantation.

- Liste des pièces de rechange.

- Liste des opérations de maintenance et calendrier d'entretien.

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°03 SERRURERIE - PORTE DE GARAGE

...Suite de "03.0.1 7 Dossier des Ouvrages Exécutés..."

- Fiches techniques du matériel.
- Plans d'exécution (TQC).
- Cahier de recette et PV essais et réglages.

Ce document sera transmis à la réception des travaux au Maître d'œuvre et au Maître d'Ouvrage en 1 exemplaire pour VISA et remarques éventuelles. Puis, après mise à jour dans un délai de 15 jours maximum, il sera transmis au Maître d'Ouvrage en 1 exemplaire et au Maître d'Ouvrage en 4 exemplaires

03.0.2 NORMES ET TEXES REGLEMENTAIRES

03.0.2 1 Normes et textes réglementaires à observer

Les travaux seront exécutés en conformité avec les documents officiels constituant le Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux, ainsi que les normes, les D.T.U. et NF-DTU, C.C.S, les AT, les Certificats de Conformités, les DTA, le marquage CE et les Eurocodes en vigueur, et notamment la Nouvelle Réglementation Acoustique.

03.0.3 PRESCRIPTIONS GENERALES

03.0.3 1 Contenu des travaux

Les prix remis par l'entreprise devront inclure :

- la fourniture et la pose de la totalité des ouvrages décrits dans ce document,
- la protection contre les intempéries et les chocs au cours de leur stockage et après leur pose jusqu'à la réception.
- les échafaudages et dispositifs de sécurité nécessaires pendant la durée des travaux.

03.0.3 2 Gravois - Nettoyage

Tous les déblais, déchets et gravois provenant des travaux du présent lot sont évacués aux décharges publiques par le titulaire du présent lot.

Il est rappelé à l'entrepreneur de veiller à ce qu'aucun dégât ou salissure quelconque ne soit fait aux ouvrages des autres corporations.

03.1 SERRURERIE

03.1.1 PORTES ET CHASSIS

03.1.1.1 Bloc-porte métallique

Fourniture et pose d'un bloc-porte acier thermolaqué, teinte RAL au choix de l'Architecte, avec huisserie mise en oeuvre par soudure ou vissage, et comprenant :

Huisserie :

- Bâti métallique en tôle d'acier galvanisée prépeinte, d'épaisseur 20/10e
- Assemblage mécanique des montants et de la traverse - Fixation avec 2 vérins de réglage
- Feuillure de 65x25 mm - Joint d'étanchéité à une lèvre, adhésif
- Seuil suisse
- Finition par Peinture en poudre thermodurcissable

Vantail (aux):

- Caisson ép. 56.5 mm ; type « isoplan »
- Ame pleine collée aux parements
- Battues rapportées avec joint d'étanchéité
- Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 36kg/m2

Équipements :

- 2 pivots Ø14 mm (bague d'appui + cache fixe)
- 2 pions antidégondages Ø10 mm
- Serrure multipoints A2P*

C.C.T.P.

Réhabilitation de la friche industrielle Gros Roman à Wesserling 68470 HUSSEREN - WESSERLING

Lot N°03 SERRURERIE - PORTE DE GARAGE

- Cylindre 40+40 A2P*

Quincailleries :

- Ferme-portes - bras compas, EN 2-5 ou bras à coulisse, EN 2-4 ou EN 2-5

Dimensions selon articles

03.1.1.1 1 **Dimensions 0.90 x 2.30 ht**

03.2 PORTES DE GARAGES

03.2.1 PORTES SECTIONNELLES

03.2.1 1 **Porte sectionnelle 6.00 x 4.00 m**

Fourniture et pose d'une porte sectionnelle isolée de 40 mm, de 6.00 x 4.00 m, comprenant ;

- Cadre dormant et ossature de la porte en acier galvanisé.

- Tablier : Panneaux anti-pince doigts épaisseur 40 mm, 2 rainures, RAL au choix de l'Architecte, âme isolante en mousse de polyuréthane de 40 mm épaisseur.

- Manoeuvre électrique par moto-réducteur, comprenant moteur triphasé irréversible jusqu'à 450 kg, 240 Vca, 100 Nm, 24tr/min, cycle de travail 60%, avec fins de course électroniques et manoeuvre de secours par chaîne, plaque de fixation
--Logique standard pour ouverture semi-automatique, pour moteur 240 Vca avec fin de course électronique, jusqu'à 1.1 KW

--Câble de connexion du moteur aux logiques de commande avec connecteurs embrochables, pour câblage rapide, longueur 7 mètres, raccordement sur alimentation en attente

--Connecteur avec 1 mètre de câble pour logiques de commandes

- Kit automatisme barrières immatérielles comprenant 1 paire de barrières immatérielles (lg 2120mm), 2 feux clignotants LED, 1 boîte de dérivation, 1 convertisseur 24/220 V -

- : Récepteur 2 voies 868 MHz en boîtier

- : Émetteur 4 voies 868 MHz (5 clés)

- Kit suspente - Cornière perforée - 2 longueurs de 3 000 mm

- commande d'ouverture par boîte à boutons avec clés

Compris l'ensemble des joints et couvre-joints

03.2.1 2 **Porte sectionnelle 4.00 x 4.00 m**

Dito article précédent, dimensions 4.00 x 4.00 m

Commande d'ouverture par boîte à boutons avec clés des 2 côtés, pas de télécommande.